

## ■ Mairie infos suite

### Travaux

Le défrichage réalisé dans le bois de pins était obligatoire dans le cadre des futurs travaux pour l'implantation du nouveau château d'eau. Le géotechnicien et le géomètre pourront accéder facilement pour y effectuer leurs mesures. Sur le terrain ce sont Jean Arrufat, Jacques Bernard, Dominique Berthomieu, Hippolyte Bouzigues et Christian Escande qui ont effectué ce défrichage.

*Jacques Bernard et  
Dominique Berthomieu*



### Piscine et forage

Il est obligatoire de déverser les eaux des piscines et des forages dans le réseau d'eaux pluviales. Le bon fonctionnement de la station de traitement par les roseaux en dépend.

### Sécurité

Les consignes de sécurité, les extincteurs et les plans d'évacuation obligatoires dans les établissements recevant du public sont installés dans les édifices suivants : l'église de Lieuran, la chapelle du Mas de Roujou, la Mairie, la salle Pierre Ollier, le foyer des jeunes, la salle de l'ancienne école.

### Jeux de plein air

Les dalles de sécurité et le nouveau toboggan pour l'espace jeux de l'école sont arrivés.

### Rappel

La décharge du plan de Barrière va être réhabilitée par le Syndicat Centre Hérault. Elle est fermée et aucun dépôt ne doit y être effectué.

### Bacs verts Bacs gris

Nous avons distribué la note d'information de la communauté de commune du clermontais concernant les tournées de collecte les jours de fête ou fériés comme le lundi de Pâques, le vendredi 1er mai... Gardez ces informations en mémoire. Si vous égarez ces informations vous pouvez retirer l'imprimé en Mairie.

# Le Petit Lieuranais

Bulletin municipal de Lieuran-Cabrières

N°8 - février 2009

## ■ Le mot du Maire

Chers concitoyens

Quand vous lirez ce petit journal, nous serons à la veille du 11 Mars. Il y a donc un an que vous nous avez fait confiance. Un an pendant lequel nous avons réfléchi, lancé des projets, appris ...

Nous avons annoncé un petit journal, un site internet pour la commune, un village plus propre, un secrétariat ouvert une demi-journée de plus. Aujourd'hui, ces engagements sont tenus.

Cependant nous avons appris qu'il faut du temps entre la conception d'un projet et sa mise en oeuvre quand nous devons faire appel à d'autres instances que la municipalité pour les effectuer. 2009 sera donc riche en réalisations de projets conçus en 2008 : mise en sécurité des jeux d'enfants et bâtiments publics, création de la salle d'activités du Mas de Roujou.

Le dossier de l'eau a progressé : les marchés avec les entreprises sont passés pour la partie séparation des réseaux eaux pluviales et eaux usées (dossier déposé en 2004) et la rénovation du réseau d'eau (dossier déposé en 2008). En réalisant ces deux chantiers ensemble nous économisons du temps et de l'argent. Les tranchées ne seront ouvertes qu'une fois. Quant au nouveau

réservoir, les travaux pour son implantation ont commencé, les délais devraient être tenus. Deux autres dossiers non prévus se sont ajoutés : le renforcement du réseau électrique, du transformateur (les fusibles sautent facilement nous privant d'éclairage public) et la fermeture de la décharge du plan de Barrière. Le coût de ces dossiers est élevé.

Les impôts ne vont pas exploser pour autant !! Soyez rassurés nous n'augmenterons pas les taux d'impôts. Par contre nous allons - après avis de la Commission Communale des Impôts Directs - mieux les répartir. Une réunion publique pour vous expliquer nos choix budgétaires est prévue.

Je terminerai ce mot du Maire, avec un projet qui nous tient à cœur, celui de la bibliothèque municipale. Avec l'aide du Conseil Général, 1500 livres et ouvrages divers seront à la disposition des lieuranais. Une bibliothèque dans un petit village comme le nôtre ne peut fonctionner qu'avec une équipe dynamique de bénévoles. Aujourd'hui ils sont onze, prêts à favoriser le développement de la lecture, merci à eux. Vous êtes tous invités à l'inauguration de la bibliothèque le samedi 25 avril 2009, salle Pierre Ollier. Nous espérons que vous serez au rendez vous : retrouver des amis autour d'un livre et d'un verre, que demander de plus !

Le Maire  
Alain Blanquer